

**FICHE-PROJET 2014**  
**COOPERATION DECENTRALISEE**  
**LA POSSESSION-ANTANIFOTSY**  
**SECTEUR : DEVELOPPEMENT LOCAL**

**Extension de la boucherie d'Antanifotsy**  
**chantier d'insertion**

**HISTORIQUE**

Engagée depuis plus de 30 ans dans des actions de jumelage et de coopération, la commune de La Possession compte aujourd'hui 5 villes partenaires : Port Louis (1979), Villeneuve d'Ascq (1989), Antanifotsy (1995), Foshan (1997) et Barakani (2004). Le choix de ces villes, toutes situées dans des pays qui ont contribué au peuplement de La Réunion, est porté par des motivations humanistes fortes dont l'objectif est de permettre à chaque possessionnais de se définir à travers ses origines multiples.

C'est dans cette logique qu'une charte de jumelage liant la ville de La Possession à la Commune rurale malgache d'Antanifotsy a été signée le 12 avril 1995. Ce jumelage s'est progressivement mué en coopération décentralisée avec la réalisation de projets d'infrastructures et d'équipements communautaires (réseau d'adduction d'eau potable, équipements sanitaires publics, salle de fêtes, station de radio locale, etc.). Ces actions ont amélioré les conditions de vie des populations locales. La présence de bornes fontaines a par exemple limité les corvées d'eau des petites filles qui peuvent ainsi être scolarisées et prétendre plus tard à des métiers réservés aux personnes lettrées.

Une convention a été signée le 31 octobre 2006 entre l'Ambassade de France, la commune de La Possession et la commune d'Antanifotsy pour la mise en place d'un Centre d'Appui Aux Communes (CAC) dans le district d'Antanifotsy (12 communes).

En 2008, une convention de partenariat tripartite est venue préciser les modalités d'intervention du Territoire de la Côte Ouest dans le projet d'appui au développement communal d'Antanifotsy. Le TCO s'est ainsi engagé à participer à hauteur de 10 759.86 € sur les actions environnementales et socio-économiques liées au développement communal.

De 2007 à 2010, un poste de Volontaire du Progrès à Antanifotsy a été cofinancé par La Possession afin d'assurer la coordination du CAC et le suivi des projets de coopération. Cependant, et compte tenu des évènements politiques intervenus à partir de 2008 à Madagascar, peu de projets ont été réalisés en dehors de l'accompagnement du CAC, qui fut par ailleurs dissout, suite au départ du VP en juin 2010.

## CONTEXTE

L'agriculture reste la principale source de revenus d'Antanifotsy, qui ne compte aucune industrie, et aucune société d'importance. Le petit commerce est, lui, très important dans le centre de la commune (épiceries, quincailleries, gargotiers...) mais plus rare dans les fokontany (subdivisions communales malgaches) plus reculés.

La commercialisation des produits de l'agriculture vivrière (riz, pommes de terre, maïs, haricot, etc.) et d'élevage (bovins, porcins, volailles) a du mal à s'organiser. Il n'existe pas à Antanifotsy de coopérative agricole, qui permettrait de réduire les coûts de production et de commercialisation sur les marchés extérieurs, comme par exemple celui d'Antsirabe. Les produits agricoles sont donc jusqu'à présent limités au marché local.

Le marché d'Antanifotsy représente donc l'une des activités économiques principales de la commune. Le marché principal du lundi attire même un grand nombre de personnes des communes avoisinantes. Ce succès populaire ne va pas sans poser des problèmes d'hygiène alimentaire, notamment pour les conditions de stockage des viandes.

Prévue dans la convention de partenariat tripartite du 3 novembre 2008 entre Antanifotsy, La Possession et le TCO, la réhabilitation des 3 boxes de la boucherie du marché d'Antanifotsy est toujours nécessaire afin de garantir des conditions d'hygiène acceptables.

De même, et afin de faire face à l'augmentation de la fréquentation du marché, la commune d'Antanifotsy a sollicité la commune de La Possession pour l'extension de la boucherie (construction de 2 nouveaux pavillons).

## DESCRIPTION DE L'ACTION

Pour répondre à cette demande, la commune de La Possession a souhaité monter un projet de chantier d'insertion à l'international d'une durée de 3 mois. Ce dispositif entre dans le nouveau cadre d'intervention d'aide départementale aux projets collectifs d'action sociale et d'insertion du Département de La Réunion.

Le chantier visera principalement à la réhabilitation des infrastructures existantes (remplacement des paillasses notamment) et à la construction de 2 nouveaux pavillons pour la boucherie. La rénovation du podium (adossé aux futurs pavillons) ainsi que la bibliothèque figurent également parmi les objectifs (secondaires) du chantier d'insertion.

Il s'agit d'un dispositif « gagnant-gagnant » car il permet à la fois de venir en aide à la population d'Antanifotsy en améliorant les équipements communautaires et de faciliter l'insertion de réunionnais bénéficiaires des minima sociaux.

En effet, 6 réunionnais seront recrutés par le porteur de projet pour participer à ce chantier. Ils bénéficieront d'un contrat à temps partiel de 22 heures hebdomadaires d'une durée de 6 mois durant lesquels ils seront formés aux métiers du bâtiment et participeront au chantier d'insertion d'Antanifotsy (2 mois de formation avant départ + 3 mois de chantier à Madagascar + 1 moi de formation après retour à La Réunion).

Par ailleurs, la commune d'Antanifotsy s'est engagée, dans la mesure de ses moyens, à fournir des matériaux (briques, sable) et de la main d'œuvre pour le chantier.

Antanifotsy bénéficiera également des retombées économiques puisqu'une maison sera louée pour l'hébergement des 2 encadrants et des 6 CUI/CAE réunionnais. De plus, le porteur de projet recrutera localement 1 conducteur des travaux et 5 ouvriers malgaches pour les besoins du chantier.

La mixité réunionnais / malgache sur le chantier représentera à ce titre une expérience particulièrement enrichissante et contribuera au rapprochement des peuples de la zone indocéanique.

## CHOIX DU PORTEUR DE PROJET

Outre la crise malgache, le lancement du chantier d'insertion a été retardé par les difficultés à identifier à La Réunion une association capable de réaliser un chantier d'insertion à l'international.

L'association Trans-Mad' Développement (TMD) œuvre à Madagascar depuis 1997. Elle s'est spécialisée dans les actions d'appui à la maîtrise d'ouvrage et à la maîtrise d'œuvre, d'accès à l'eau potable, d'éducation au développement et à la citoyenneté internationale.

Outre le Service de Coopération et d'Action Culturelle (SCAC) de l'Ambassade de France à Madagascar et l'Agence Française de Développement (AFD), de nombreuses institutions internationales (Banque Mondiale, UNICEF, COI, etc.) et collectivités françaises (Région Aquitaine, Région Rhône Alpes, Région Pays de la Loire, etc.) figurent parmi les partenaires financiers de Trans-Mad' Développement.

Trans-Mad' Développement, qui vient de créer son antenne à St Leu (Trans-Mad' Développement RUN), a accepté de porter le projet de coopération de La Possession à Antanifotsy. Ce projet reprend les principales actions envisagées dans la convention de partenariat tripartite de 2008 à travers trois volets :

1. Chantier d'insertion pour la construction et la rénovation d'infrastructures communautaires (boucherie, podium, bibliothèque);
2. Hydraulique villageoise (réhabilitation de 2 réseaux d'adduction en eau potable, études hydrauliques et topographiques, appui institutionnel sur la gestion de l'eau) ;
3. Appui à l'agriculture familiale locale.

## ACTEURS

- L'Association TMD RUN (porteur de projet);
- La commune de La Possession (maître d'ouvrage) ;
- La commune rurale d'Antanifotsy (bénéficiaire) ;
- Le conseil général de La Réunion (partenaire financier et technique) ;
- Le Territoire de la Côte Ouest (partenaire financier et technique) ;
- Le CNARM (opérateur mobilité et insertion professionnelle) ;
- La mission intercommunale de l'Ouest (opérateur insertion professionnelle) ;
- Pôle Emploi international (opérateur insertion professionnelle) ;
- L'Agence de Service et de Paiement (salaires CAE) ;
- Le ministère de la Décentralisation malgache (conseils, suivi) ;
- Le poste diplomatique à Antananarivo (conseils, suivi) ;
- La mission coopération régionale de la Préfecture de La Réunion (conseils, suivi).

## PUBLICS CIBLES

- Population d'Antanifotsy (bouchers, négociants, consommateurs, ouvriers, collectivités);
- Réunionnais allocataires des minima sociaux (revenu minimum d'insertion, allocation spécifique de solidarité) ;
- Associations réunionnaises œuvrant pour la solidarité internationale et l'aide au développement.

## OBJECTIFS

- **Donner un nouvel élan au jumelage et à la coopération décentralisée entre La Possession et Antanifotsy;**
- **Répondre à un besoin jugé comme prioritaire par la mairie d'Antanifotsy ;**
- **Contribuer à plusieurs Objectifs du Millénaire du Développement humain (OMD) :** 1. éliminer l'extrême pauvreté et la faim ; 2. assurer une éducation primaire pour tous ; 3. promouvoir l'égalité des sexes; 4. réduire la mortalité infantile ; 5. Améliorer la santé maternelle ; 6. Combattre le VIH, le paludisme et d'autres maladies ; 7. assurer un environnement durable, 8. mettre en place un partenariat mondial pour le développement ;
- **Permettre à des réunionnais en recherche d'emploi** (personnes allocataires des minima sociaux) **d'accomplir un travail valorisant** (humainement, professionnellement) ;
- **Sensibiliser et engager les Possessionnais, et plus largement les Réunionnais, dans une action de solidarité internationale ;**
- **Renforcer les synergies entre collectivités territoriales en matière de coopération décentralisée;**
- **Soutenir et valoriser les démarches à l'international des associations de La Réunion.**

## FINANCEMENT PREVISIONNEL DU PROJET

Le budget global du projet de coopération s'élève à **260 190 €**. Le financement et la réalisation du chantier d'insertion, premier volet du projet de coopération, permettra au porteur de projet de solliciter la participation du SCAC de l'Ambassade de France à Madagascar et de l'AFD (guichet des ONG) sur la globalité du projet.

Le budget dédié au chantier d'insertion est de **95 740 €**. Les charges de personnel constituent le poste de dépenses le plus élevé (41 700 €). Ce chantier sera financé par le dispositif légal des chantiers d'insertion (26 350 €). Le résiduel des salaires des CUI sera pris en charge par Département (9 150 €). Le CNARM devrait également accorder des aides individuelles à la mobilité (11 940 €) aux 6 CUI-CAE embauchés. Enfin, des subventions sont attendues du Département (27 500 €) et de La Possession (10 000 €).

La subvention demandée au TCO est de **10 760 €**. Cette somme correspond à 14 centimes près à la délibération du Conseil Communautaire du 25 février 2008 (*n° 2008-001/CI-1*). Cette somme représente 11,2 % du financement de l'action Chantier d'insertion, et 4,1 % du financement du projet global.

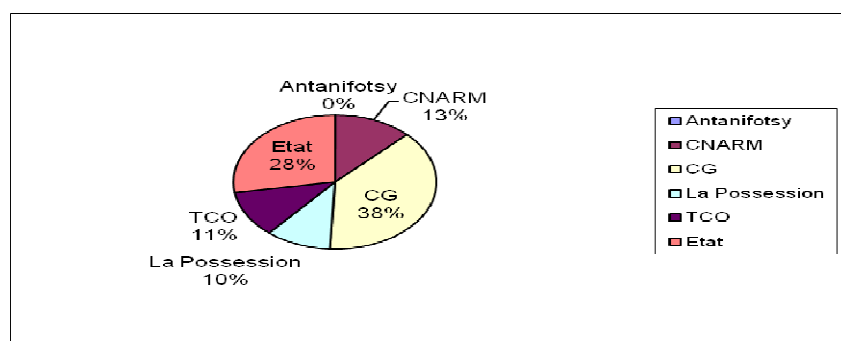
### Coopération décentralisée La Possession / Antanifotsy Budget prévisionnel simplifié 2014

Charges		Produits	
<b>Volet Chantier d'insertion</b>	<b>95 740 €</b>	Dispositif légal ACI	26 350 €
CUI x 6	35 500 €	Département Réunion	9 150 €
Infrastructures	13 535 €	Direction de l'insertion	
Déplacements et missions	17 860 €	Département Réunion	27 500 €
Services extérieurs	22 645 €	Direction de la coopération	
Encadrement	6 200 €	Communauté	10 760 €
<b>Volet Hydraulique</b>	<b>139 450 €</b>	d'agglomération TCO	
Etudes	6 750 €	Commune de la Possession	17 550 €
Infrastructures	54 250 €	CNARM	11 940 €
Appui communautaire	7 500 €	Commune d'Antanifotsy	3 900 €
Appui institutionnel	49 900 €	Ministère des affaires étrangères et européennes	89 250 €
Administratif et supervision	21 050 €		
<b>Volet agricole</b>	<b>25 000 €</b>	Agence Française de Développement	63 750 €
Etudes	5 000 €	Bénévolat	40 €
Actions d'appui	15 000 €		
IEC (valorisation)	5 000 €		
<b>TOTAL</b>	<b>260 190 €</b>	<b>TOTAL</b>	<b>260 190 €</b>

## BUDGET PREVISIONNEL DE L'ACTION

BUDGET PREVISIONNEL ANTANIFOTSY	
Achats (matériaux, main d'œuvre locale, fournitures)	13 535 €
Services extérieurs (formation, assurances, ingénierie, volontariat)	22 645 €
Autres services extérieurs (déplacements, missions, réceptions, services bancaires, télécommunications, frais divers)	17 860 €
Charges de personnels (salaires CUI-CAE, salaires des 2 encadrants, charges sociales et patronales)	41 700 €
<b>TOTAL</b>	<b>95 740 €</b>

Un projet d'insertion mené dans le cadre de la coopération décentralisée			
Volet Coopération			
Contribution locale et bénévolat	40 €	Antanifotsy	0,0%
Frais de mission (5 000 €), volontariat (3 000), Fournitures (700 €), assurances (550 €), télécommunications et services bancaires (720 €) Ingénierie (3 595 €) et encadrement administratif (5 200 €) CGS (1 000 €), documentation (200 €)	10 000 €	La Possession	10,4%
	10 760 €	TCO	11,2%
Formation des CUI (15 500) Achat de matériaux (6 500 €) et Main d'Œuvre locale (5 500€)	27 500 €	CG	28,7%
Aide à la mobilité (billets d'avion + aide à l'installation)	11 940 €	CNARM	12,5%
<b>Total Coopération</b>	<b>60 240 €</b>		<b>62,9%</b>
Volet Insertion			
Aide légale ACI (105%)	26 350 €	Etat	27,5%
Résiduels CUI /CAE	9 150 €	CG	9,6%
<b>Total Insertion</b>	<b>35 500 €</b>		<b>37,1%</b>
<b>Total Projet</b>	<b>95 740 €</b>		<b>100,0%</b>



**FINANCEMENT PREVISIONNEL DE L'ACTION**

**Exercice 2014**

**Date de début : 01/02/2014**

**Date de fin : 31/12/2014**

<b>CHARGES</b>	<b>Montant en € (2)</b>	<b>PRODUITS (1)</b>	<b>Montant en € (2)</b>
<b>60- Achat</b>	<b>13 535</b>	<b>70- Vente de produits finis, prestation de services, marchandises</b>	
Achats d'études et de prestations de services	4 850	Prestation de services	
Achats non stockés de matières et de fournitures	7800	Vente de marchandises	
Fournitures non stockables (eau, énergie)		Produits des activités annexes	
Fourniture d'entretien et de petit équipement	2885		
Autres fournitures			
<b>61- Services extérieurs</b>	<b>22 645</b>	<b>74- Subventions d'exploitation (1)</b>	
Sous-traitance générale	18 095	Etat : précisez le(s) ministère(s) sollicité(s)	
Locations	1 800	- Dispositif légal ACI	<b>26 350</b>
Entretien et réparation		Région :	
Assurance	500	-	
Documentation		Département :	<b>36 650</b>
Divers (ingénierie)	2 250	- Insertion (résiduel salaires CUI)	9 150
<b>62- Autres services extérieurs</b>	<b>17 860</b>	- Coopération	27 500
Rémunérations intermédiaires et honoraires		Commune(s)	
Publicité, publication		- La Possession	<b>10 000</b>
Déplacements, missions	16 810	- TCO	<b>10 760</b>
Frais postaux et de télécommunications	600	Organismes sociaux (à détailler) :	
Services bancaires, autres	450	- CNARM	<b>11 940</b>
<b>63- Impôts et taxes</b>		-	
Impôts et taxes sur rémunération		Fonds européens	
Autres impôts et taxes		CNASEA (emplois aidés)	
<b>64- Charges de personnel</b>	<b>41 700</b>	Autres recettes (précisez) :	
Rémunération du personnel	35 000	-	
Charges patronales	5 700	<b>75- Autres produits de gestion courante</b>	
Autres charges de personnel	1 000	Dont cotisations	
<b>65- Autres charges de gestion courante</b>		<b>76- Produits financiers</b>	
<b>66- Charges financières</b>		<b>77- Produits exceptionnels</b>	
<b>67- Charges exceptionnelles</b>		<b>78- Reprises sur amortissements et provisions</b>	
<b>68- Dotation aux amortissements (provisions pour renouvellement)</b>		<b>79- Transfert de charges</b>	
<b>Total des charges prévisionnelles</b>	<b>95 740 €</b>	<b>Total des produits prévisionnels</b>	<b>95 700 €</b>
<b>86- Emplois des contributions volontaires en nature</b>		<b>87- Contributions volontaires en nature</b>	
Secours en nature		Bénévolat	40
Mise à disposition gratuite de biens et prestations		Prestations en nature	
Personnel bénévole		Dons en nature (participation commune d'Antanifotsy)	
<b>TOTAL</b>	<b>95 740 €</b>	<b>TOTAL</b>	<b>95 740 €</b>

**L'association sollicite une subvention de dix mille sept cent soixante (10 760) €**



## CALENDRIER

### ➤ Mars-avril 2014 (2 mois)

- Planification précise des travaux ;
- Recrutement des 6 CUI CAE et préparation : formations complémentaires, accompagnement technique à l'emploi, sensibilisation quant à la démarche du projet de coopération

### ➤ Mai-juin-juillet 2014 (3 mois)

- Réalisation des travaux : construction des deux pavillons, rénovation des infrastructures communautaires ((boxes de la boucherie, podium et bibliothèque municipale).
- Inauguration des deux pavillons de la boucherie municipale

### ➤ Septembre 2014 (1 mois)

- Bilan de l'action avec les 6 CUI CAE, accompagnement technique à l'emploi.

## EVALUATION

- Construction des nouveaux pavillons et rénovation des boxes de la boucherie ainsi que du podium et de la bibliothèque d'Antanifotsy;
- Bénéfices économiques et sociales pour la population (fréquentation du marché et de la boucherie, réponse des besoins en matière d'hygiène alimentaire, développement de la filière d'élevage) ;
- Suivi des réunionnais embauchés en CUI / CAE (insertion professionnelle et sociale à leur retour à La Réunion) ;
- Mise en œuvre des volets « hydrologie villageoise » et « soutien à l'agriculture locale » et proposition de nouveaux projets de coopération décentralisée à Antanifotsy ;
- Mise en place d'un plan de communication (articles de presse, interviews, reportages, expositions, etc.) mettant en avant l'action conjointe du TCO, de la commune de La Possession et du Département de La Réunion pour la mise en œuvre du chantier d'insertion.